

Déclaration conjointe des OSC pour le sommet UE-UA pour un partenariat UE-UA vert et équitable

Les OSC pour le climat demandent de mettre en avant les objectifs climatiques et énergétiques centrés sur les populations et le développement en prélude au sommet UE-UA.

Les 17 et 18 février 2022, l'Union Africaine (UA) et l'Union Européenne (UE) tiendront leur 6^e sommet à Bruxelles, sous les présidences française (Conseil de l'UE) et sénégalaise (UA). Ce sommet est un moment crucial pour rétablir la confiance, établir un partenariat plus équilibré, collaboratif et égalitaire entre l'Afrique et l'UE, et passer des paroles aux actes. Pour que le partenariat UE-UA produise des résultats transformateurs pour tous, les dirigeants de **l'UE et de l'UA doivent s'engager à adopter une approche axée sur le développement et fondée sur les droits, à promouvoir et à exiger la réussite de la bonne gouvernance, à assurer l'intégration de la dimension de genre et à garantir un engagement rapide, complet et significatif des OSC, des populations autochtones, des jeunes et des communautés locales dans la gouvernance et la mise en œuvre du partenariat.** Malheureusement, la consultation a été minime, et les dirigeants européens et africains sont restés silencieux sur la question de la participation active de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat lui-même. Nous exhortons donc les dirigeants de l'UE et de l'UA à donner suite au communiqué conjoint de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE et de l'UA à Kigali en acceptant d'établir des structures et des mécanismes institutionnels et opérationnels permettant une participation significative de la société civile aux processus politiques. Cela devrait inclure des propositions concrètes sur le partage d'informations, la consultation, la transparence et le dialogue.

2022 pourrait être un moment transformateur pour l'Afrique et l'UE afin de faire progresser une approche du climat et de l'énergie centrée sur les personnes et le développement, et coopérer pour réussir à la COP27.

De la part de l'UA, cela nécessite l'affirmation claire de priorités liées aux objectifs de développement durable de l'Afrique. La situation de l'Afrique mérite une attention particulière, car elle ne contribue qu'à hauteur de 4 % aux émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde (avec plus de 17 % de la population mondiale), alors que son développement est menacé par la crise climatique et qu'elle est confrontée à d'énormes défis d'adaptation et à des pertes et dommages croissants. **Les gouvernements africains devraient poursuivre une approche des objectifs climatiques et énergétiques axée sur le développement, qui respecte l'appropriation africaine et la participation des communautés et de la société civile.** Le continent africain dispose d'une expertise en matière d'adaptation et d'innovations climatiques, d'un potentiel abondant en matière d'énergies renouvelables (ER), et d'une population jeune et croissante à la recherche d'emplois, ainsi que des biens et des matières premières de haute qualité. Cela offre de grandes possibilités pour conduire une large évolution socio-économique vers une économie verte avec une chaîne de valeur durable et résiliente basée en Afrique.

De la part de l'UE, cela nécessite une approche plus coopérative et consultative du Green Deal. Il est important que le nouveau partenariat entre l'Europe et l'Afrique soit fondé sur des objectifs et des valeurs

partagées par les deux continents, qu'il aille au-delà des résultats du Pacte climatique de Glasgow et qu'il renforce la coopération en vue de la COP27 "africaine". **Pour ce faire, l'UE devrait renforcer et intensifier l'accent mis sur l'adaptation et le traitement des pertes et des dommages, ainsi que sur l'atténuation, par le biais de nouvelles initiatives et stratégies, y inclue la passerelle mondiale.** Il ne suffit pas pour l'UE d'aligner simplement ses objectifs sur l'agenda africain. Pour rester fidèle à ses valeurs démocratiques et de droits de l'Homme, l'UE doit veiller à ce que les priorités du nouveau partenariat entre l'Afrique et l'Europe profitent en fin de compte aux peuples africains, si souvent laissés pour compte. L'UE devrait donc écouter et se montrer disposée à apprendre des efforts de l'Afrique.

En amont du sommet UE-UA, nous proposons **les priorités et recommandations clés** suivantes, pour la coopération entre l'Afrique et l'Europe :

1. Soutenir la transition énergétique juste et inclusive : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'innovation climatique sont essentielles pour un développement et une relance propres.

En tant que secteur essentiel au développement socio-économique, à la lutte contre les inégalités entre les sexes, aux défis sanitaires et à la relance, la coopération entre l'Europe et l'Afrique devrait se concentrer sur **(1) l'éradication de la pauvreté énergétique, la création d'un accès universel (décentralisé) à l'énergie, y compris la cuisson propre, (2) l'accélération du déploiement des ER, (3) l'alimentation en énergie des industries et secteurs clés pour la transformation socio-économique de l'Afrique, et (4) l'optimisation de l'efficacité énergétique.**

Il s'agit de promouvoir plusieurs types de technologies d'énergies renouvelables afin de favoriser le dépassement des sources d'énergie inefficaces et basées sur les combustibles fossiles pour soutenir l'accès à l'énergie, en particulier l'énergie solaire, l'énergie éolienne, la biomasse durable, l'énergie géothermique et l'énergie marine. Elle devrait également promouvoir l'éventail complet des applications de l'électricité renouvelable, des systèmes connectés au réseau et aux mini-réseaux en passant par les petits systèmes autonomes, ainsi que d'autres formes d'énergie. **Il convient d'accorder une attention particulière aux applications qui répondent aux besoins des populations et des ménages africains, notamment en soutenant l'accès universel à une cuisson propre** grâce à des systèmes de biogaz domestiques, des solutions de biogaz industrielles, des solutions d'électrification et d'autres solutions abordables à faible émission en carbone. La réponse aux besoins urgents de lutte contre la pauvreté énergétique, de solutions de cuisson propre et d'accès universel et abordable à l'électricité ne nécessite aucune expansion de la production de gaz fossile. Toutefois, dans certaines circonstances, il peut être nécessaire pour les populations africaines qui sont confrontées à la pauvreté énergétique et à la pollution intérieure causée par la cuisson traditionnelle mais inefficace à base de biomasse, de passer à la cuisson au gaz conventionnel.

En outre, le développement de technologies d'innovation climatique telles que l'hydrogène et ses dérivés 100 % renouvelables peut apporter des avantages croisés pour le développement socio-économique durable des pays africains et offrir des possibilités d'accélération, s'il est guidé par des politiques globales,

des garanties sociales et environnementales strictes et mis en œuvre dans le cadre d'une stratégie plus large pour la transition verte et inclusive de l'Afrique. En développant les technologies d'innovation climatique, une attention particulière doit être portée pour s'assurer que les pays africains bénéficient de la totalité ou au moins d'une partie attrayante de la chaîne de valeur de leur économie transformée et basée sur les énergies renouvelables et ne se limitent pas simplement à être des fournisseurs de matières premières.¹

Pour ce faire, **le partenariat UE-Afrique doit promouvoir le transfert de technologies, le progrès économique et les opportunités de création d'emplois et minimiser les défis écologiques et sociaux.** Un tel élan, à son tour, nécessite un renforcement des capacités et des compétences pour garantir que les personnes sont qualifiées pour répondre aux exigences du marché du travail afin d'accéder à ces emplois. **Tous les efforts déployés devraient s'aligner sur les visions et les cadres existants des initiatives propres à l'Afrique** (par exemple, l'initiative des pays les moins avancés en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, Desert to Power, etc.).

2. Approfondir la coopération en matière d'adaptation, de pertes et dommages pour renforcer la résilience

Le monde qui se réchauffe en moyenne de 1,2 °C - avec des augmentations nettement plus élevées dans de nombreuses régions d'Afrique - pose déjà d'énormes problèmes d'adaptation, de pertes et dommages à l'Afrique. Si le pacte climatique de Glasgow et son programme de travail Glasgow - Sharm el Sheikh sur l'objectif global d'adaptation offrent des possibilités de progrès, les résultats en termes de financement des pertes et dommages sont insuffisants. Le sommet UE-UA offre la possibilité de renforcer les alliances sur l'adaptation et les pertes et dommages, dans la perspective de la "COP27 africaine" en 2022.

En matière d'adaptation, **l'Afrique peut partager des innovations, des approches locales et fondées sur la nature afin d'informer la stratégie d'adaptation de l'UE. De son côté, l'UE devrait veiller à ce que le soutien et le financement de l'adaptation pour l'Afrique augmentent considérablement au cours de la période budgétaire 2021-27 de l'UE pour concrétiser le Pacte de Glasgow pour le climat,** avec des augmentations substantielles du financement sous forme de subventions aux secteurs qui soutiennent l'adaptation dans les Pays à Faible Revenus (PFR) et les Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche Inférieure (PRITI), tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les approches qui protègent et restaurent la nature, et qui suivent les Principes d'Adaptation Pilotée Localement. Les deux parties devraient veiller à améliorer l'intégration de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe, y compris le Global Gateway, en alignant et en soutenant les plans climatiques et les plans nationaux d'adaptation des pays. L'UE devrait également apporter un soutien plus important aux initiatives menées par les Africains au niveau local, régional et intercontinental, notamment l'initiative d'adaptation africaine.

¹ Pour exploiter tout le potentiel de l'UE et éviter de déplacer un réseau plus vert des pays en développement vers l'Europe, l'UE devrait éviter les importations d'hydrogène renouvelable, puisque [le scénario énergétique compatible avec l'accord de Paris de CAN Europe](#) montre que les systèmes énergétiques de l'UE peuvent être basés sur le déploiement domestique des énergies renouvelables et de l'hydrogène renouvelable au sein de l'UE. Les pays africains devraient à leur tour étudier dans quelles conditions l'hydrogène 100 % renouvelable pourrait soutenir leur développement vers des économies vertes et électrifiées.

En ce qui concerne les pertes et dommages, le sommet UE-UA offre l'occasion de discuter des solutions actuelles pour la gestion des risques et des impacts climatiques, d'identifier les lacunes et d'élargir les opportunités. La discussion devrait aboutir à **la formulation des besoins afin d'améliorer les solutions existantes et de combler les lacunes, ainsi que des suggestions concrètes sur la forme que pourraient prendre les dispositions institutionnelles supplémentaires pour le financement des pertes et dommages, qui seront décidées lors de la COP 27 organisée par l'Afrique. Le sommet UE-UA devrait également définir une marche à suivre pour les discussions sur le financement des pertes et dommages lors des sommets du G7 et du G20 et du dialogue de Petersberg sur le climat.** En outre, l'UE et l'UA devraient coopérer pour combler les lacunes existantes, notamment en aidant les pays à faire face aux pertes et dommages non économiques, en aidant les pays à faire face aux effets à évolution lente du changement climatique et en établissant des liens entre les systèmes d'assurance et les filets de sécurité sociale.

3. Accroître le financement du climat

Les pays africains ont besoin d'options de financement fiables pour être en mesure d'investir en amont afin de maximiser le retour sur investissement. **L'UE devrait veiller à prendre des mesures supplémentaires pour respecter ses engagements en matière d'Aide Publique au Développement (APD), consistant à fournir au moins 0,7 % du Revenu National Brut (RNB), à fournir un financement climatique nouveau et supplémentaire, à soutenir** la pleine réalisation de l'objectif collectif d'une moyenne annuelle de 100 milliards de dollars de financement climatique **pour les pays en développement sur la période 2020-25, soit 600 milliards de dollars sur six ans, et atteindre 50 % de l'objectif en matière de financement de l'adaptation au plus tard d'ici à 2025.** De plus, les promesses actuelles étant bien en deçà des besoins, l'UE devrait augmenter sa contribution, en utilisant la réserve de fonds non alloués de l'instrument global européen et de nouvelles sources de revenus provenant de la tarification du carbone et d'autres sources. Cela devrait inclure une partie des recettes du système d'échange de quotas d'émission et d'autres mécanismes du paquet "Fit for 55". Tous les financements pour le climat devraient être sensibles au genre. L'UE devrait contribuer à garantir l'élaboration d'un nouvel objectif de financement d'ici 2024, fondé sur des définitions claires et sur les besoins réels des pays (y compris l'adaptation, l'atténuation et le financement des pertes et dommages, les subventions plutôt que les prêts, etc.) Étant donné que les besoins des pays en matière de financement climatique restent largement inconnus, l'UE devrait fournir des moyens financiers et techniques aux pays africains pour les aider à identifier leurs besoins réels en matière de financement climatique avant 2024.

À une époque de ressources limitées et de crise climatique, il n'y a pas de place pour le financement public des combustibles fossiles. **Sur la base de la justice climatique et de la capacité de transition, l'UE, les pays africains et les institutions financières devraient trouver des moyens d'accélérer l'élimination progressive de tous les financements liés aux combustibles fossiles, notamment par le biais d'investissements étrangers directs, de l'aide publique au développement, du soutien des banques de développement bi- et multilatérales et des crédits à l'exportation. Cette démarche doit s'accompagner d'une coopération en vue d'une transition équitable vers l'abandon des combustibles fossiles pour les travailleurs et les communautés concernées.** Le partenariat, récemment annoncé, entre les gouvernements d'Afrique du Sud, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la

France, de l'Allemagne et de l'UE est un pas dans la bonne direction, si les principes de bonne gouvernance tels que la transparence sur la portée et les conditions, et la responsabilité des prêteurs, des bénéficiaires et du gouvernement sud-africain sont maintenus. L'UE et l'UA peuvent bénéficier d'un apprentissage mutuel et du développement de modèles de partenariat réussis intégrant le financement des infrastructures, le transfert de technologie, l'assistance technique, l'éducation et la formation. La planification de la transition juste devrait être alignée sur les Contributions Déterminées au niveau Nationale (CDN), cibler des systèmes 100% renouvelables, impliquer les travailleurs, les communautés, les syndicats, les décideurs politiques, les experts et les universitaires, les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), les entreprises et les investisseurs dans la planification, et inclure des fonds de transition juste pour les travailleurs, les petites, moyennes et micro-entreprises, et les communautés.

Il faut soutenir le développement d'environnements financiers et de cadres politiques qui permettent des investissements durables, avec une attention particulière pour les acteurs à petite échelle. L'accessibilité au financement et la capacité de payer les technologies ER restent un défi majeur pour la majorité des communautés et des petites entreprises en Afrique. La structure du financement doit donc être améliorée, en accordant une plus grande attention au développement de possibilités d'accès financier direct aux projets d'ER de petite et moyenne tailles, grâce à des instruments de financement et de prise de risque adéquats et appropriés. Des mesures fortes devraient être prises pour **garantir l'accès aux avantages des financements mixtes et des garanties pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les micro-acteurs, les organisations de femmes** qui pourraient entreprendre des projets d'ER à haut risque, innovants et décentralisés ou d'autres entreprises vertes. **Le Fonds Européen pour le Développement Durable Plus (FEDD+) devrait dépasser largement l'objectif climatique de 30 % et l'aspiration de 35 % énoncés par la Commission européenne, pour atteindre 40 % et se concentrer sur le déblocage d'investissements dans l'accès à l'énergie, les transports propres et le soutien à une agriculture résiliente au changement climatique et à l'agroécologie.**

4. Améliorer la coopération autour des objectifs en matière de climat et de biodiversité pour soutenir la relance

La résolution des trois principaux défis - la crise climatique, la perte de biodiversité et la relance post COVID-19 - nécessite une approche intégrée qui s'appuie sur l'interconnexion, l'inclusion et le partenariat. Le programme de développement durable des Nations unies reconnaît cette interdépendance et encourage les actions qui favorisent les synergies. Pourtant, il y a peu de preuves que ce soit le cas dans la pratique et il est peu probable que de nombreux objectifs, en particulier les ODD 13, 14 et 15, soient atteints d'ici 2030. Ceci est le résultat direct d'un traitement séparé de ces défis, alors qu'en fait, ils sont profondément imbriqués et partagent plusieurs des mêmes facteurs. **Les efforts doivent donc être alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris, les objectifs du cadre de la Convention sur la diversité biologique post-2020, l'Agenda 2030, et doivent être genre-sensibles.** Il convient d'inclure les principes de "Ne Pas Nuire", avec une exclusion claire des combustibles fossiles et des dommages environnementaux, ainsi que ceux qui portent atteinte aux droits de l'Homme et aux droits fonciers. La relance la plus résiliente est également ascendante. Les peuples autochtones, la société civile et les communautés doivent être impliqués dans les efforts de redressement, notamment par le biais de partenariats multipartites.

Signée et soutenue par :

Christoph Bals, Policy Director, **Germanwatch**

Hamza Oudghiri, Chairman, **Climate Action Network Arab World**

Jacquiline Massao, Assistant Node Coordinator, **Climate Action Network Africa**

Miriam Talwisa, National Coordinator, **Climate Action Network Uganda**

Chiara Martinelli, Director, **Climate Action Network Europe**

Morgane Créach, Executive Director, **Climate Action Network France**

Aissatou Diouf, Node Coordinator, **Climate Action Network West & Central Africa**

Mohamed Adow, Founder and Director, **Power Shift Africa**

Céline Mias, EU Representative & Head of Office, **CARE International**

Dr Ahmed Hegazi, CEO, **Egypt Green Energy Association**

Sophie Aujean, EU Representative, **WaterAid**

Isaac Kabongo, Executive Director, **Ecological Christian Organisation (ECO)**

Luis Martín, **Canarias Archipiélago Sostenible**

Augustine B Njamnshi, Continental Coordinator, **African Coalition for Sustainable Energy and Access (ACSEA)**

Mithika Mwenda, Executive Director, **Pan African Climate Justice Alliance (PACJA)**

Mary Swai, Programme Manager, **Centre for Sustainable Energy Services (TaTEDO)**

Peter Meiwald, Head of Africa Department, & Kathrin Schroeder, Head of Policy and Global Challenges Department, **MISEREOR** - Catholic Bishops' Organisation for Development Organisation

Jeremie Fosse, President, **Eco-Union**

Kimbowa Richard, **Uganda Coalition for Sustainable Development**

Arnaud Zacharie, Secretary General, **Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11)**

Dipal C. Barua, Founder and Chairman, **Bright Green Energy Foundation**

Yossef Ben-Meir, President, **High Atlas Foundation**

Memory Kachambwa, Executive Director, **African Womens' Development and Communication Network (FEMNET)**

Fr Jean Germain Rajoelison, Deputy Secretary General & Coordinator of Justice, Peace and Development Commission, **Symposium of Episcopal Conferences of Africa and Madagascar (SECAM)**

Landry Ninteretse, Regional Director, **350Africa.org**

Niels Hazekamp, Senior Policy Advisor, **Both ENDS**

Anna Skowron, Programme Manager Energy & Just Development, **World Future Council**

Ester Asin, Director, **WWF European Policy Office**

Josianne Gauthier, Secretary General, **CIDSE**

Amy Giliam, Branch Manager, **African Climate Reality Project**

Gunnar Boye Olesen, **International Network for Sustainable Energy (INFORSE)**

Henning Bo Madsen, Chair of the Board, **INFORSE Europe**

Klaus Seitz, Leiter der Abteilung Politik, **Brot für die Welt**

Maurice N'SOUGAN, Président, **MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU BÉNIN (MSI-BENIN)**

Zoungrana Nouhou, Cofondateur, Act On Sahel

Henri Totin, Directeur Exécutif, **Jeunesse et Emplois Vert pour une Économie Verte (JEVEV)**

Patrice Sagbo, 1er responsable, **ADeD/Forum Biodiversité du Bénin**

Sylvana Ayihonsi, Directrice Exécutive, **AgroMEC Bénin**

Sanon Yacouba, Coordonnateur, **VARENA-ASSO**

Président Coordonnateur, **Réseau Climat et Développement de Djibouti (RC&D-D)**

Mouhamadou Farka Maiga, Directeur Exécutif, **ONG AMADE PELCOE**

Moussa Mbaye Gueye, Directeur Exécutif, **Enda Lead Afrique Francophone**

Mamadou Karama, Directeur Exécutif, **Association de Gestion des Ressources Naturelles et de la Faune de la Comoé-Léraba (AGEREF/CL)**

Mamadou Abdoulaye Mbengue, Secrétaire Exécutif, **Enda Diapol**

KI Philippe de Kassan, Coordinateur, **Afrique Verte Burkina**

Nestor Ouedraogo, Secrétaire, **Association pour la promotion des énergies renouvelables**

Mohamed Wendegoudi Ouedraogo, **Association Jeunesse Volontaire pour la promotion du Leadership, la Santé et le développement (AJVLS)**

André Kabore, Chargé des Projets et Programmes, **OCADES Caritas Burkina/SED-Dori**

Pierre Adrien Kindo, Assistant technique, **Plateforme d'Actions pour la Sécurisation des Ménages Pastoraux (PASMEP)**

Youssouf Sanogo, Président du Conseil d'Administration, **Groupe de Recherches et d'Applications Techniques (GRAT)**

Stephane Pouffary, Chief Executive Officer, **ENERGIES 2050**

Parfait Saka, Coordonnateur, **Association Diobass Burkina Faso**

Dr. Charles Didace Konseibo, Directeur, **Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso**

Dramane Coulibaly, Coordinateur Régional, **Centre d'Etude et d'Expérimentations Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest - Association Internationale (CESAO-AI)**

Secou Sarr, Directeur, **Enda-Énergie**

Mame Aissatou Mbaye, Responsable de programmes, **Enda ECOPOP**

Godwin Uyi Ojo, **Environmental Rights Action/Friends of the Earth Nigeria**

Fulgence Akaffou, Président, **ABDERIS**

Missi Enock Hounoui, Président, **Association Benin Énergie**

Mamdou Coulibaly, Président, **Association Action pour le Sursaut de la femme Malienne**

(ASFEM)

Grégoire B. Bazie, Président, **Association des journalistes et communicateur pour les énergies et le développement durable (JED)**

Paul Ilboudo, Directeur Pays, **Christian Aid**

Anne Marie Douramane, Coordinatrice, CESAO Pôle Régional Niger **(CESAO-PRN)**